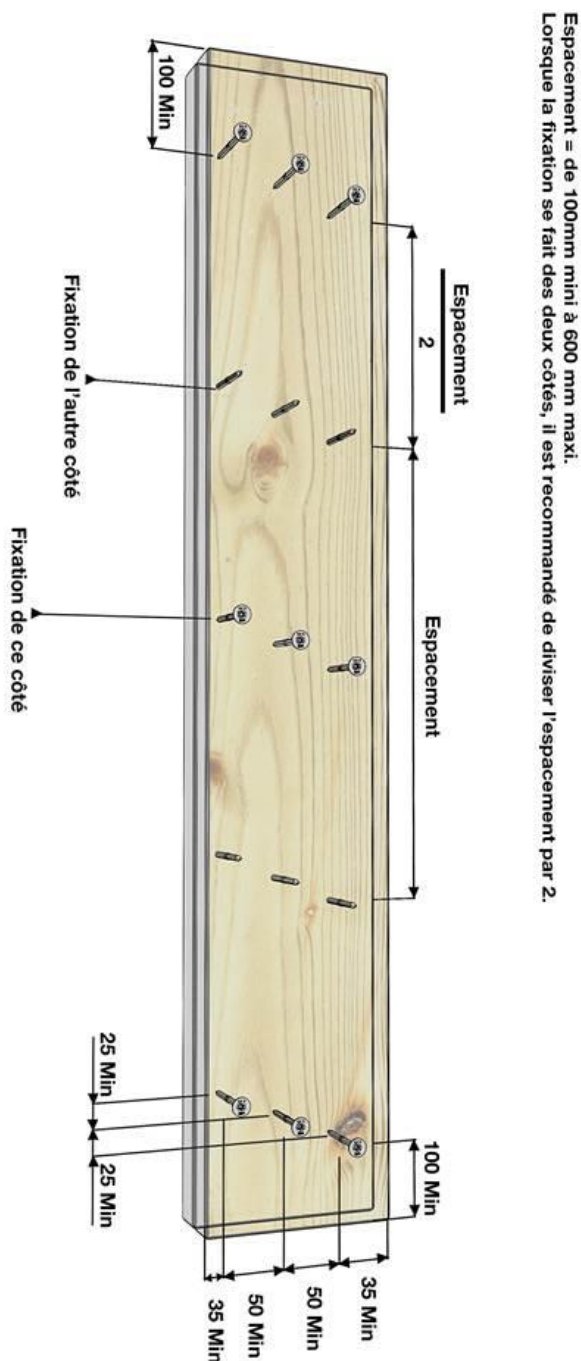


SDW - Préconisation de pose

Cas Général

Ci-dessous un schéma expliquant la position des vis SDW de façon générale. Dans le cadre des ossatures bois, merci d'aller à la page 2. Les informations données ci-dessous sont valables pour les éléments bois doublés, triplés et quadruplés.



Remarque :

- Si les éléments font moins de 120mm de hauteur, une seule rangée de vis SDW est nécessaire.
- Si les éléments font moins de 170mm de hauteur, une ou deux rangées de vis SDW peuvent être utilisés suivant la charge.
- Si les éléments ont une hauteur de plus de 171mm, une, deux ou trois rangées de vis SDW peuvent être utilisées suivant la charge.

SIMPSON STRONG-TIE
Zac des Quatre Chemins
85400 Ste Gemme la Plaine
France
FAX : 33.(0)2.51.28.44.01

33.(0)2.51.28.44.00
www.simpson.fr

Création du document :
15 mars 2013

Ossature Bois

La vis préconisée dans le cadre de la fixation de deux montants ossatures bois d'épaisseur 45mm est la **SDW22338**. Elle a une longueur totale de 85mm et un filetage de 40mm permettant de bien serrer les deux montants.

Nombre de vis minimum et entraxe correspondant suivant la longueur des montants :

Longueur du montant (m)	2.1	2.2	2.3	2.4	2.5	2.6	2.7	2.8	2.9	3
Nombre de vis minimum	5	5	5	5	5	5	6	6	6	6
Entraxe A (mm)	475	500	525	550	575	600	500	520	540	560
Distance au bout du montant B (mm)	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100



Remarque :

- L'entraxe maximum autorisé entre deux vis est de 600mm.
- Les vis sont mises par un seul côté.
- Le calcul des reprises de charge sont fait à l'aide de l'Eurocode 5 §8.2